



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE NANTERRE
Bâtiment de l'extension
6 Rue Pablo Neruda
92020 NANTERRE

PÔLE SOCIAL
AFFAIRES DE SÉCURITÉ SOCIALE

A l'attention de Mme Emmanuelle CHERVET
Présidente du Bureau de la Société Psychanalytique de Paris

Objet : Recherche d'experts médicaux

Madame la Présidente,

Le pôle social et des entreprises du tribunal judiciaire de Nanterre, dont je suis vice-président, juge notamment le contentieux relatif aux accidents du travail et maladies professionnelles. La résolution de ces litiges nécessite parfois le recours à des compétences techniques médicales, que seuls les médecins sont en mesure d'apporter au tribunal, par le biais d'expertises judiciaires effectuées sur pièces.

L'augmentation notable du nombre de saisines de notre pôle nous oblige à recourir de manière plus fréquente à des expertises médicales, le plus souvent pour statuer sur l'imputabilité des soins et arrêts de travail à des accidents ou maladies professionnelles ou sur des évaluations de taux d'incapacité permanente partielle.

Dans ce cadre, nous sommes à la recherche de médecins psychiatres, en activité ou à la retraite, qui accepteraient, après prestation de serment auprès du tribunal, de procéder à de telles mesures d'instruction, essentiellement sur pièces, donnant lieu à l'établissement d'un rapport, concernant majoritairement des syndromes dépressifs ou de burn-out.

Nous pensons que cette activité occasionnelle serait susceptible d'intéresser des praticiens adhérents à votre association. C'est la raison pour laquelle nous sollicitons votre aide dans cette prospection. Je reste naturellement disponible pour vous apporter toute précision que vous souhaiteriez à ce sujet et pour en discuter plus amplement.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Le vice-président
en charge du pôle social et des entreprises
Matthieu DANGLA